

Réflexions sur la communion

A l'occasion du 25^e anniversaire de l'érection de l'Opus Dei en prélatrice personnelle, une journée d'étude réunissait à Kinshasa (RDC) des experts en droit canonique.

18 jan. 2008

« *La communion dans l'Église. Figures et pratiques* ». Tel fut le thème autour duquel se sont réunis une trentaine de prêtres de Kinshasa et d'autres diocèses de la République

Démocratique du Congo et de la République du Congo voisine. C'était à Kimbondo, une localité proche de Kinshasa.

La journée d'étude, organisée par des prêtres de l'Opus Dei, s'est articulée en trois brèves conférences.

« La notion de communion dans les documents récents du Magistère » était animée par un expert en ecclésiologie, l'abbé Félicien Mwanama, secrétaire de la commission épiscopale pour les affaires juridiques. Il a montré que l'Église se conçoit elle-même comme communion et que cette notion est la plus apte à exprimer son essence même. L'abbé Mwanama a, de cette façon, préparé le terrain pour l'intervention de l'abbé Mesmin Massengo, recteur du grand séminaire et vicaire judiciaire de l'archidiocèse de Brazzaville.

La seconde intervention avait pour titre « Figures de la communion. Organisations hiérarchiques non territoriales ». Le conférencier a présenté les organisations hiérarchiques non territoriales, tel que les ordinariats militaires, les églises rituelles ou encore les prélatures personnelles comme des figures type de la communion, dans leur articulation harmonieuse, juridiquement réglée, avec les circonscriptions ecclésiastiques territoriales. Il est revenu, de façon claire et systématique, sur les canons du Code concernés mais aussi sur les documents de Vatican II ou encore le Motu Proprio *Ecclesiae Sanctae* de Paul VI, qui développe la doctrine conciliaire en la matière et en énonce les normes.

La dernière conférence a été animée par Mgr Cormac Burke, ancien juge de la Rote romaine. Elle a eu pour thème « La prélature de l'Opus Dei

dans le 25e anniversaire de son érection ». La réflexion de Mgr Burke, bien ancrée dans sa longue expérience aussi bien à Rome qu'en Afrique, a été pour une large part un commentaire au Discours de Jean-Paul II à un groupe de fidèles de la prélature réunis à Rome à l'occasion d'un séminaire de réflexion sur la Lettre apostolique *Novo Millenio Ineunte*, le 17 mars 2001. Il a relevé non seulement la particularité de la coopération organique des prêtres et laïcs, dans la réalisation de la tâche propre de la prélature, tel que le soulignait le Serviteur de Dieu Jean-Paul II, mais encore il a développé les idées que le souverain pontife énonçait au sujet de la double appartenance des fidèles laïcs au diocèse et à la prélature, ainsi que de leur engagement chrétien dans les différents milieux où ils évoluent. En effet, Jean-Paul II disait : « Je désire avant tout souligner que l'appartenance des fidèles laïcs tant à

leur Église particulière qu'à la prélatrice, à laquelle ils sont incorporés, fait que la mission particulière de la prélatrice conflue avec l'engagement d'évangélisation de chaque Église particulière, comme le prévoit le Concile Vatican II lorsqu'il établit la figure des prélatrices personnelles ». Ensuite, il insistait : « "Leurs compétences spécifiques dans les diverses activités humaines sont en premier lieu un instrument qui leur est confié par Dieu pour permettre à l'annonce du Christ d'atteindre les personnes, de modeler les communautés, d'agir en profondeur par le témoignage des valeurs évangéliques sur la société et la culture (...). Ceux-ci doivent donc être encouragés à mettre de façon concrète leurs connaissances au service des nouvelles frontières qui s'annoncent comme autant de défis pour la présence salvifique de l'Église dans le monde ».

Des échanges ont fait suite à chaque intervention avant un débat général en fin de journée, qui a donné aux participants l'occasion de mieux s'imprégner des exigences de la communion, en vue d'une plus grande efficacité dans l'accomplissement de la mission d'évangélisation confiée à l'Église.

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ci/article/reflexions-
sur-la-communion/](https://dev.opusdei.org/fr-ci/article/reflexions-sur-la-communion/) (8 août 2025)